

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mouila : le service de la Concurrence et de la consommation en croisade

SA mission consiste à vérifier que les prix homologués sont respectés en cette période de crise sanitaire.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

Le service provincial de la Concurrence et de la consommation de la Ngounié procède, depuis le 2 avril dernier, pour une durée de 15 jours, à un contrôle ponctuel des prix auprès des commerçants et autres officines de la place de Mouila. Le but est de vérifier si les prix des gels hydroalcooliques et des produits de première nécessité sont ceux imposés par la mercuriale en vigueur, et/ou conformes aux

arrêtés 0073 du 19 mars 2020, et 0041 du 13 mai 2019 du ministère du Commerce, portant, respectivement : "blocage des prix des produits utilisés dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19" et "assujettissement des produits importés de première nécessité aux régimes de blocage et de liberté contrôlée des prix".

Le chef de service provincial de Concurrence et de la consommation de la Ngounié, René Jocelyn Ngoua, et ses collaborateurs notent, dans l'ensemble, avec satisfaction, le respect de ces dispositions. A l'exception de deux magasins qui ont fait des "légers dépassements" des prix.

Mais pour l'heure, très peu de consommateurs se sont plaints des tarifs pratiqués. Cependant, il n'est pas exclu, qu'en dehors des épiceries, d'autres opérateurs



Les agents procédant au contrôle.

Photo: Félicien Ndongo

économiques de la chaîne de commercialisation des produits alimentaires soient traqués à leur tour. Les consommateurs, a indiqué M. Ngoua, doivent participer

à l'effort de dénonciation, en cas de hausse de prix constatée.

Il a rappelé aux commerçants la nécessité de faire respecter les mesures barrières : le lavage ou la

désinfection des mains à l'entrée du magasin, le nombre des personnes limité à l'intérieur, et la distance requise entre les clients devant la caisse.

Etéké/Covid-19 : sensibilisation à la pandémie



Le sous-préfet d'Etéké et son équipe.

DANS les villages de ce district de la Ngounié, le sous-préfet, Valentin Magnima-Ma-Dioba, invite au respect des mesures gouvernementales.

F.N
Etéké/Gabon

Le sous-préfet du district d'Etéké, dans le département de l'Ogoulou-Mimongo, Valentin Magnima-Ma-Dioba, vient d'entreprendre une tournée dans sa circonscription administrative. De Mèbé à Moubigou, en passant

par Massoui, Etoqui, Segha, Mokona, Massendjo, Ovala, Nyounou 1 et 2, et la société aurifère marocaine, le message était le même : respecter les mesures gouvernementales en rapport avec le coronavirus.

L'autorité administrative était accompagnée du commandant de brigade, du chef du centre médical et des chefs des trois can-

tons (Omba, Vieux-Mimongo et Dibwa), pour mieux véhiculer le message en langue locale. Les explications fournies ont porté sur l'origine de cette pandémie, le nombre des victimes à travers le monde, la situation au Gabon, les mesures barrières, etc. "Le coronavirus est une affection respiratoire aiguë causée par l'apparition et la transmission d'un virus de type coronavirus. Elle se manifeste par la fièvre, la fatigue, avec une fonction réduite des reins et peut aussi provoquer les diarrhées. D'autres symptômes sont liés à la respiration, à travers les éternuements, par le nez qui coule, maux de gorge, toux sèche et souffle court...", a-t-il expliqué, partout où il est passé.

Le sous-préfet et sa délégation ont également rappelé aux populations d'Etéké, l'importance d'appliquer, scrupuleusement, les mesures barrières pour protéger leur santé, comme se laver fréquemment les mains au savon ou avec un désinfectant à base d'alcool, respecter la distanciation sociale, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, etc.

Mbigou/Covid-19 : le maire Valentin Biboutou en pédagogue



Le maire de Mbigou, Valentin Biboutou.

Photo: Félicien Ndongo

F.N
Mbigou/Gabon

"**H**OMME de terrain", le 2e adjoint au maire de la commune de Mbigou, Valentin Biboutou, était dernièrement l'hôte des chefs, notables et populations locales au quartier Haut-Mbigou. A distance recommandée, les uns et les autres ont écouté le message de l'élu local, axé essentiellement

sur la pandémie du coronavirus qui fait des ravages à travers le monde.

"Respectons ensemble les mesures énoncées par le gouvernement pour limiter la propagation du Covid-19 dans notre pays. Cette pandémie n'a pas de pitié. Il faut donc se laver systématiquement les mains avec de l'eau et du savon ou un gel hydroalcoolique; ne pas porter les doigts aux yeux, éternuer ou tousser dans le pli du coude ou un mouchoir à jeter immédiatement; éviter tout contact avec une personne ayant la fièvre et la toux, les attroupements, etc."

, a-t-il conseillé. L'amélioration des conditions de vie des populations de Mbigou, par des soutiens multiformes, et la mise en place des activités génératrices de revenus, pour aboutir à l'autonomisation de chaque habitant, a été l'autre aspect des échanges. "Optons pour l'agriculture et l'élevage communautaires, et pour le petit commerce", a conseillé Valentin Biboutou, qui a promis de s'associer à cette initiative.